



Orléans → Vivre sa ville

ARCHÉOLOGIE ■ Les trois femmes avaient sans doute été enterrées vivantes, au Moyen Âge

Les squelettes ont livré leurs secrets

Un an et demi après la découverte de trois squelettes, lors d'un chantier de voirie dans le quartier Madeleine, les os racontent leur histoire.

Caroline Bozec

caroline.bozec@centrefrance.com

Trois squelettes. Agenouillés dans trois fosses voisines, les mains (ou ce qu'il en reste) liées dans le dos, rue Porte-Saint-Jean, à Orléans. Une découverte qui avait fait vibrer l'univers archéologique local, en octobre 2019. Trois femmes, avait-il alors été déterminé, mais des recherches s'imposaient avant d'en dévoiler plus. Le rapport des fouilles est sur le point de paraître : Laure Ziegler, anthropologue au pôle archéologique de la Ville, déroule le fil de son enquête et nous entraîne au cœur de l'histoire.

« Nous ne sommes pas dans *Bones* ou *Les experts* »

Au cœur du Moyen Âge, a déterminé la datation au carbone 14. Au XI^e ou XII^e siècle. Les Capétiens régnaient sur le royaume de France.

Abandonnez tout espoir de retracer intégralement la vie des malheureuses. « Nous ne sommes pas dans *Bones* ou *Les experts*, je ne peux pas vous dire leur âge à un an ou cinq ans près », s'amuse Laure Ziegler.



SENSATIONNEL. En octobre 2019, Laure Ziegler extrayait les squelettes de leur fosse. PHOTOS D'ARCHIVES

Tout au plus peut-elle indiquer qu'une des femmes – le premier squelette exhumé – avait plus de 50 ans, et que les deux autres, plus jeunes, en avaient au moins 20.

« Nous n'avons pas tiré beaucoup d'éléments de l'étude anthropologique, rien observé de notable comme des fractures des os. La dame âgée avait pas mal de caries, avait perdu des dents, ce qui est cohérent avec son âge. Je n'ai pas noté non plus de trace de torture ni de châtement corporel (amputation

des pieds, des mains, du nez, des oreilles... de tout ce qui dépasse). Mais il existe énormément de tortures qui ne laissent pas de traces sur les os ! »

Ce dont elle est « à peu près sûre », ce qu'elle souhaite prouver dans son rapport de fouilles – tout en formulant ses théories avec précaution –, « c'est qu'elle ont été enterrées bien vivantes ». D'où tire-t-elle cette conviction ? « La position des corps n'est pas compatible avec l'état de cadavre. Deux d'entre elles en particulier sont à genoux, la

tête et le dos droits. Une contrainte musculaire incompatible avec un corps décédé. D'ailleurs, on a bien retrouvé des cadavres ensevelis assis dans l'Antiquité, mais le buste et la tête roulaient vers l'avant. » Sans compter que « ces femmes ont l'épaule gauche ramenée en avant, dans la posture de protection qu'on adopterait si on nous couvrait de terre ».

Enterrées vivantes, donc, placées dans une fosse et recouvertes de la terre creusée là. Et la question, morbide mais inéluc-

table, s'impose tout de suite à l'esprit : combien de temps ont-elles mis à périr ? Laure Ziegler a fait appel à un médecin légiste de l'hôpital d'Orléans. « On meurt très rapidement de suffocation : soit par compression, en cinq minutes maximum ; soit par asphyxie, si la terre entre dans les voies respiratoires, en deux ou trois minutes. C'est une des rares bonnes nouvelles pour ces pauvres femmes. »

« Le dernier endroit qu'elles ont vu »

Les jours de la découverte des cadavres ont été gérés dans l'urgence, pour laisser le chantier reprendre son cours. « C'est après coup, surtout en revoyant les photos des fouilles, que j'ai été heurtée. Ça a été très dur, notamment les recherches bibliographiques sur les châtements corporels au Moyen Âge. Je passe tous les jours devant le site pour aller au travail. Et tous les jours, je pense à elles. J'essaie de me représenter la ville à l'époque, je m'imagine le dernier endroit qu'elles ont vu. »

Une compassion qui ne l'empêche pas de frémir d'excitation. « Ça restera un épisode marquant de ma carrière. Des morts issus de condamnations, au pied du gibet, on en a déjà retrouvés. Mais des individus suspectés d'avoir été ensevelis vivants ? Ce sont les seuls en France. » ■

➔ **Infoplus.** Des analyses moléculaires sur les sédiments, et des analyses microscopiques sur les os, sont encore en cours. Permettront-elles d'en savoir plus, par exemple de découvrir si les femmes ont pu être droguées avant leur exécution ? Affaire à suivre...

Ce que l'on sait ou devine sur les circonstances de la mise à mort

L'étude anthropologique achevée, Laure Ziegler s'est tournée vers l'histoire pour compléter sa compréhension des événements qui ont mené à la mort des trois femmes, il y a bientôt mille ans.

« L'enfouissement vif était souvent réservé aux femmes, là où les hommes étaient plus fréquemment pendus. C'était une question de pudeur, vu qu'on laissait les corps suspendus longtemps après l'exécution. »

Quel crime peuvent-elles bien avoir commis ? « Le vol, le rapt, le meurtre, la trahison, l'infanticide, voire parfois

l'adultère étaient passibles de cette sentence. Ou la complicité d'un de ces crimes ». La mort d'un fœtus relevant à l'époque de l'infanticide, un avortement a pu mener la mère ou la faiseuse d'ange à ce sinistre sort. Laure Ziegler signale également « que vers cette époque, des libertés ont été accordées aux serfs, possiblement à la suite de rébellions. On a pu vouloir châtier les meneurs ». On reste limité, bien sûr, aux supputations.

L'enquête ne s'achève pas là. Qui a condamné ces malheureuses ? Est-on sûr, d'ailleurs,

qu'il s'agit d'une exécution officielle et non d'assassinats ? « Deux éléments me font pencher pour l'exécution légale : la répétition, avec trois squelettes trouvés. Et l'emplacement des fosses, au bord d'une voie, à une croisée de chemins. Ça me semble relever de l'exemplarité, du châtement officiel, plus que du meurtre. »

Les exécutions n'étaient pas si fréquentes

Quant à savoir qui en aurait donné l'ordre... « Il y avait tout un tas de juridictions. Ça peut être l'abbé de Saint-Laurent,

l'évêque d'Orléans, le duc. »

Faut-il donc s'imaginer que les exécutions étaient quotidiennes, et que sous les routes et immeubles de la rue s'accumulent les squelettes agenouillés ? Certes non.

Les fouilles y sont impossibles, « et on ne saura sans doute jamais s'il y avait là un gibet où une fourche patibulaire, sur laquelle on exhibait les corps des pendus. » Ce que l'on sait, c'est que les exécutions n'étaient pas si fréquentes que la légende noire du Moyen Âge le laisse imaginer. « À Arras par exemple, vers la même époque,

on a exécuté quatre femmes en trente ans, dont deux seulement ont été enfouies. Ce serait fou d'imaginer que ces trois malheureuses ont été tuées en même temps, elles ont sans doute été mises à mort à des années d'écart. »

De nombreuses réponses, de nombreuses questions qui restent sans doute irrésolues. « Ce qu'on sait est déjà exceptionnel. Trouver trois squelettes en bon état alignés dans une tranchée de 80 centimètres de large ? En archéologie, on n'a pas toujours autant de chance ! ». ■